

La gazette de La Souche

L'année 2018 a été encore très riche pour notre village. Témoin de ce dynamisme, la « Fête du village » a permis de réunir les habitants autour de repas et animations diverses. Les associations ont grandement contribué à animer le village : félicitations à tous les bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps.

Du côté des nouveaux travaux d'investissements, une pause a été faite : l'année a été consacrée à finaliser les dossiers en cours (éclairage public, réseaux STEP) et à conduire différentes études (étude paysagère au plan d'eau, étude d'aménagement de la place du Champ Clos, etc.). La recherche de nouvelles subventions mobilise grandement l'équipe municipale. Le conseil municipal a poursuivi la dynamique d'échange avec les habitants : étude participative au plan d'eau, réunion publique « Reconquête de la Chataigneraie ».

Un temps important a été passé pour améliorer les services au public : organisation des services administratifs et techniques, adressage, accueil du public avec en préparation pour 2019 un réaménagement de la mairie. Cette gazette est aussi l'occasion de féliciter nos agents municipaux qui répondent avec efficacité aux besoins des habitants tout au long de l'année.

Fierté de la commune, l'école accueille toujours de nombreux élèves. Un grand merci aux intervenants qui accompagnent l'école à chaque saison.

Bonne lecture de cette 10^{ème} gazette de La Souche !

L'équipe municipale

Bonne Année
2019



Actu souchoise
p.1

Parole aux associations
p.3

La vie de l'école
p.7

Ambrosie et frelon asiatique
p.9

Reconquête de la châtaigneraie
La Souche en images
p.11

Info pratique et agenda
p.12

Actu souchoise

Les travaux à venir sur 2019

L'aménagement de la Place du Champ Clos destiné à rendre plus fonctionnel et plus convivial l'espace école/mairie entrera en phase opérationnelle en 2019. Le dossier technique sera finalisé en février 2019. La sélection des entreprises sera effectuée en mars pour des travaux à réaliser entre le mois de mai et septembre 2019.

La rénovation du local des Jalines a été engagée fin 2018 par les employés communaux. Les travaux plus importants seront confiés à des entreprises artisanales au premier semestre 2019.

L'aménagement d'un terrain multisports sur le site du plan d'eau sera lancé dès l'obtention des subventions sollicitées.

Principales délibérations 2018

- Demande de subvention 2018 « Pass'territoire » (Dép 07) : traversée du village, les Jalines, terrain multisports (02/2018).
- Modification taux des taxes locales (04/2018).
- Demande de subvention pour travaux 2018 Etat et Région (04/2018).
- Tarif location salle des fêtes (05/2018).
- Convention mise à disposition du toit de la mairie à la société Aurance Energie pour panneaux photovoltaïques (05/2018).
- Mise à disposition matériel communal aux particuliers et associations (07/2018).
- Eclairage public, travaux complémentaires (10/2018).
- Validation plan d'adressage (10/2018).
- Autorisation de brûlage (10/2018 et 12/2018)
- Demande de subvention 2019 « Pass'territoire » : traversée du village. (12/2018).

Adressage

Suite à la réunion publique organisée à l'été 2018, le projet a été affiné.

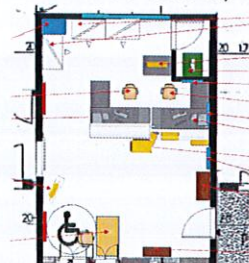
Le nom des voies a été validé par le conseil municipal en septembre. La fabrication des panneaux identifiant les voies a été lancée.

Les nouvelles adresses seront transmises aux habitants au premier semestre 2019. Les plaques comportant le numéro de chaque adresse seront posées par les employés communaux (sauf indication contraire des propriétaires d'immeubles). Un courrier explicatif sera transmis à chaque habitant.

Aménagement de l'accueil mairie et agence postale

Le conseil municipal et La Poste ont initié une réflexion pour une mutualisation des services d'accueil de la mairie et de l'agence postale.

Un déplacement de l'agence postale dans la mairie (actuelle salle du conseil) est proposé.



Les travaux d'aménagement devraient être engagés au premier semestre 2019.

Emploi du feu et débroussaillage obligatoire en Ardèche

Guide départemental disponible en mairie et téléchargeable : www.ardeche.gouv.fr



Des nouvelles du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Fin 2015, les élus de la communauté de communes se dotaient de la compétence urbanisme puis prescrivaient le PLUi fixant les objectifs suivants :

- Maintenir et accueillir des habitants dans un environnement de qualité
- Favoriser un développement économique basé sur les qualités spécifiques du territoire
- Préserver et valoriser les ressources locales (naturelles, agricoles, bâties, paysagères) en tant que socles du développement de la communauté de communes et éléments majeurs d'attractivité.

Le PLUi sera le document cadre établissant les orientations pour le développement et l'aménagement de l'intercommunalité à l'horizon de 10-15 ans sur la base du projet politique :

- Il fixera les règles d'urbanisme permettant de mettre en œuvre le projet de territoire intercommunal.
- Il devra répondre aux objectifs de développement du territoire tout en préservant la biodiversité, les paysages et le cadre de vie.

Une grande étape pour la construction du PLUi a été réalisée : celle de l'écriture du diagnostic partagé et de l'identification des grands enjeux. Cet état des lieux apporte aux élus de la commission PLUi tous les éléments d'appréciation sur l'évolution du territoire passée et celle projetée : identification des atouts et des contraintes du territoire dans tous les domaines (patrimoine et paysage, démographie, habitat, économie, équipements, milieux naturels...).

En septembre, le diagnostic a été présenté à l'ensemble des élus des 16 communes, des partenaires institutionnels et lors d'une réunion publique.

Un temps d'échange portant sur la thématique agricole a également été organisé le 11 octobre 2018, mobilisant une cinquantaine d'agriculteurs, représentants de la profession, partenaires, et élus des 16 communes.

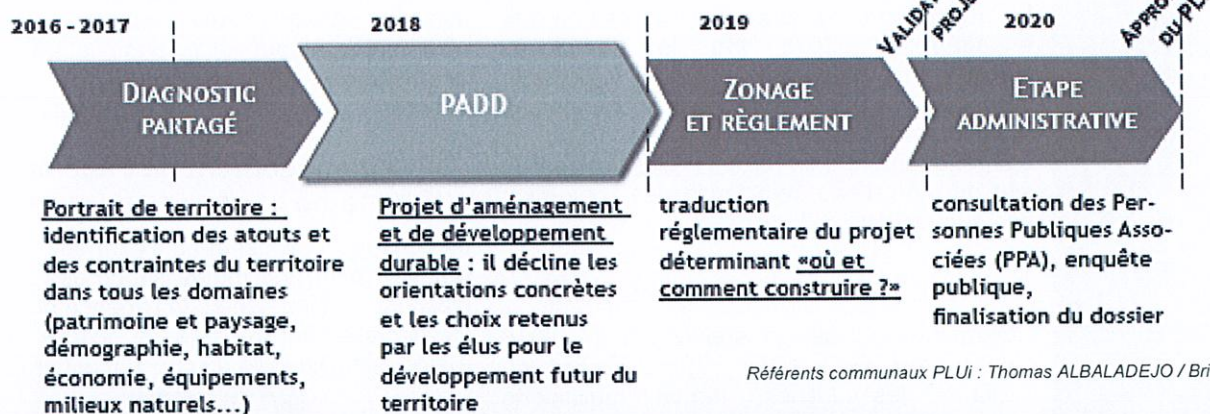


Partant de ce diagnostic et des enjeux partagés, la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a démarré cet automne. Le PADD décline les orientations concrètes et les choix retenus par les élus pour le développement futur du territoire. L'objectif poursuivi est de débattre du PADD cet hiver pour réserver l'année 2019 à l'élaboration du règlement afin de valider le projet fin 2019.

> Retrouvez le diagnostic et suivez la procédure sur le site Internet de la communauté de communes : www.asv-cdc.fr/urbanisme-plui/



> Suivez la procédure... planning prévisionnel

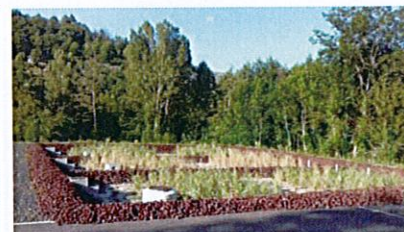


STEP

Tous les raccordements devront être effectués avant septembre 2019, soit deux ans après la mise en service de la STEP.

Afin de faciliter l'entretien de la STEP par les agents communaux, ne doivent pas être déversés dans le réseau de collecte :

- les lingettes de nettoyage ;
- les « aquatubes » (rouleau de support du papier toilette en carton), même si ces derniers portent la mention biodégradable et jetable dans les toilettes ;
- tous les produits identifiés avec une croix noire sur fond orange et d'une manière générale tous les produits chimiques qui détériorent le processus de traitement des eaux usées.
- tous les produits pétroliers (white spirit, pétrole, huile de vidange, etc.) ;
- les résidus de peinture, de résine, de vernis, de cire, de lasure, etc ;
- l'eau de javel en grande quantité (préférez les pastilles pré-dosées) ;
- les protections féminines (serviettes, tampons, etc.) ;
- les préservatifs ;
- les coton-tiges ;
- les graisses et huiles de friture ;
- les médicaments (recyclage avec l'aide de votre pharmacie).



Tribunal administratif :

L'arrêté préfectoral autorisant la réalisation de la STEP a été annulé par le tribunal administratif suite à une plainte déposée par un habitant de la commune.

Cette délibération soulève de nombreux questionnements en matière de droit.

La Préfecture de l'Ardèche et la commune ont souhaité faire appel de ce jugement.

Parole aux associations

L'artisanat s'invite à la bibliothèque !

A la bibliothèque, la meilleure façon de bien finir l'année c'est de se réunir autour du livre de l'amitié.

Le 19 décembre 2018, nous avons convié petits et grands, lecteurs et non lecteurs, afin de passer un bon moment. Mais cette année, et avec l'accord de Monsieur le Maire, Evelyne et Maud sont venues exposer leurs créations. Certes la pluie s'était invitée, mais à défaut de ne pas pouvoir pousser les murs, on s'est un peu serré et tout le monde a trouvé sa place. Pour ces deux créatrices de talent, voilà l'occasion de se faire connaître.

Tout au long de la matinée, une quarantaine de personnes ont partagé café, papillotes, bugnes, gaufres... mais également charcuterie, jus de fruits, tout cela apporté par nos habitués. Nous avons eu le plaisir d'accueillir une bonne partie de nos lecteurs, des enfants de l'école avec leurs parents et des habitants de La Souche.

Et comme toujours, livres, discussions et bonne humeur ont contribué à la bonne ambiance qui règne à la bibliothèque.



Merci à tous ceux qui par leur présence, tous les mercredis, font vivre la bibliothèque. C'est grâce à vous tous que la bibliothèque est ce lieu où il fait bon se rencontrer.

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 10h à 11h30. Le lundi, à partir de 9 heures, nous accueillons les enfants de l'école avec leur institutrice et instituteur en deux groupes.

Nos remerciements à Monsieur le Maire qui répond toujours positivement à nos demandes, aux employés communaux et aux secrétaires que nous sollicitons régulièrement.

Maryline, Marie Rose, Simone vous souhaitent une
BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2019
et bonne lecture à tous.

Association Culturelle Souchoise

L'Association Culturelle poursuit ses animations :

- bal le 13 avril
- gala d'accordéon le 20 juillet
- bal le 28 septembre.

L'association a fait un don de 300€ à la coopérative scolaire pour financer les sorties des enfants de l'école.



Lire d. Bibliothèque

Merci pour l'accueil, le sourire, et la bonne humeur de cette belle équipe qui nous accueille tous les mercredis matins en nous conseillant au mieux dans nos choix.

Bonne Continuation à toutes.
Huguette et Pierre.

Accueil chaleureux, Merci pour votre dynamisme. L. BIRTS

Marguerite et José
vous présentent ses
meilleurs vœux pour toutes ces
fêtes.
continuer comme ces
êtres, de vous, heureux foyers.

Je me suis aperçu que la
bibliothèque est un peu
petite.

A. P. Billeaud

Très bien organisé par les bénévoles. Local bien
petit. Bon accueil à refaire. D. J.

Merci pour ces bons moments, c'est toujours
convivial, bien accueilli, il faut aller
le local. Bonne fête à tous et à toutes
Christiane. D. J.

Une sacrée équipe hyper-dynamique !
qui sont pleines d'entrain et qui
mettent de bonne humeur tous les
mercredis matins. Qui font aussi vivre
le village.

Au top les filles !!

J. J. ♥♥♥

Amis de l'église Saint-Sauveur Amis et enfants de Saint-Louis

Venez contribuer au succès des repas et animations
proposés par nos deux associations !

Grâce à votre participation, les actions de valorisation des
églises peuvent se poursuivre.

Le club des Aînés Ruraux Générations Mouvement - Les Jalines / La Souche

L'Association comptait en début d'année 76 adhérents et 19 adhérents (multicartes) de Jaujac (club Les Cévenols). Trois membres du club nous ont quittés cette année et c'est avec tristesse que nous les avons accompagnés une dernière fois. Depuis quelques années, nous bénéficions de nouvelles adhésions, qui font baisser la moyenne d'âge du club.

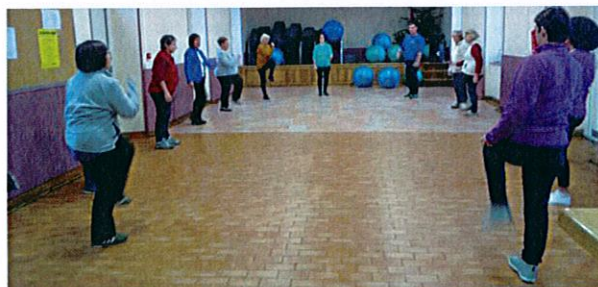
L'Association dépend de: Générations Mouvement - Les Aînés Ruraux - Fédération de l'Ardèche qui a son siège à Privas. Elle fonde son éthique sur des valeurs de solidarité et de générosité, de tolérance et de respect, de partage et de dialogue, le tout empreint d'amitié et de fraternité (Charte Nationale Générations Mouvement Les Aînés Ruraux).

Le club fonctionne toute l'année, ce qui permet aux adhérents qui le souhaitent de se retrouver les mercredis de 14h00 à 18h00 pour une partie de cartes et maintient un lien social. Ces activités sont essentiellement tournées vers les cartes (coinche, belote, tarot), mais la pratique du scrabble, du jeu de dames, jeux d'échecs, ... est également possible. Actuellement les activités se pratiquent dans la salle polyvalente et dans la salle culturelle qui sont gracieusement prêtées par la municipalité que nous tenons à remercier.

Nous avons mis en place un temps informatique un mardi sur deux de 14h30 à 16h30 pour familiariser les adhérents à cet outil de communication, ainsi que des séances de gymnastique adaptée pour garder la forme et favoriser les rencontres. L'activité gymnastique est animée par le Mobil'sport et chacun peut apprécier ces temps de maintien en forme et de convivialité.

Le club organise tout au long de l'année : l'assemblée générale, le carnaval en co-organisation avec l'amicale Laïque, le voyage annuel (une journée), la fête de la Saint Jean, la fête du village en coordination avec la municipalité et deux associations et un repas de fin d'année. Cette année, la salle culturelle ayant été louée pour la soirée du nouvel an, notre club n'a pas pu organiser le réveillon ; la soirée du 31 décembre est l'occasion d'associer les villageoises et villageois, petits et grands aux festivités et rituels du passage à l'année suivante.

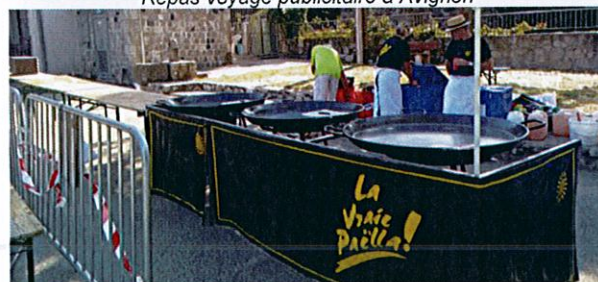
Le bilan des activités 2018 semble plutôt positif. Notons que la fête de la Saint Jean et la fête du village ont rencontré un très vif succès. Outre les activités du mercredi après-midi, les adhérents ont pu participer à un voyage publicitaire à Avignon et au repas de fin d'année qui a eu lieu le 28 novembre dans une ambiance conviviale. Nous n'avons pas pu réaliser le voyage prévu à Cassis par manque de participants.



Gym avec Bruno du Mobil'Sport



Repas voyage publicitaire à Avignon



Préparation de la Paëlla le 4 août



Repas de fin d'année le 28 novembre



Bénévoles de l'Ardéchoise le 22 juin

Amicale laïque

Pour cette année 2018/2019, l'Amicale Laïque de l'École de la Souche vous propose 4 rencontres.

En octobre dernier, nous avons eu la chance de pouvoir participer à la projection de « PARVANA », un film d'animation qui a conquis petit et grands souchois !

Nous vous donnons plusieurs rendez-vous dans l'année :

- 17 mars 2019 : Loto à partir de 14h à la salle culturelle
- 6 avril 2019 : Carnaval (en fonction de la météo)
- 29 juin 2019 : Fête de l'École (entre école et plan d'eau)

Nous participerons également à la fête du village début août en vendant des brioches avec les enfants.

Toutes ces manifestations permettent de récolter des fonds afin que l'école puisse proposer de multiples activités à nos enfants. Merci à tous pour votre participation lors de ces journées !

L'amicale Laïque